

Évagre le Pontique: *À Euloge. Les Vices opposés aux vertus*. Introduction, texte critique, traduction et notes, Charles-Antoine Fogielman. Paris: Les Éditions du Cerf 2017 (Sources chrétiennes 591). 534 p. € 54.00. ISBN: 978-2-204-12617-5.

Ainsi que précisé en avant-propos, cette édition est issue de la thèse de doctorat de Charles-Antoine Fogielman, qu'il a soutenue en 2015 à l'École Pratique des Hautes Études sous la co-direction de Marie-Odile Boulnois et de Paul Géhin. Compte tenu des impératifs de révision et du travail nécessaire pour la préparation du livre, il est remarquable que l'éditeur ait été en mesure de publier si rapidement un tel ouvrage. Contrairement à ce que pourraient suggérer la couverture et la page de garde, nous sommes ici en présence de l'édition de deux textes distincts, et non d'un seul texte comportant un sous-titre ; mais, ainsi qu'on le verra, ces deux textes présentent de larges affinités, et leur transmission manuscrite s'est bien souvent faite conjointement. Dès lors, il y a bien lieu de les éditer ensemble.

Fogielman a choisi un plan double : introduction à chacun des textes, puis édition de chacun des textes. À l'intérieur des introductions respectives, il suit le même schéma : présentation de l'œuvre, analyse de la tradition manuscrite, principes de l'édition. Mais le strict parallélisme s'arrête ici et chaque introduction expose les particularités de chaque texte.

À Euloge

Le traité *À Euloge* est, dans sa forme, assez différent de ce que nous connaissons des écrits d'Évagre, et Fogielman le précise dès le début de son introduction, en présentation de l'œuvre, en soulignant qu'il est destiné à un public de débutants dans la voie anachorétique. Le destinataire nommé Euloge nous est inconnu et il semble impossible, dans l'état actuel de la recherche, de l'identifier avec un quelconque personnage connu par ailleurs. L'éditeur propose quelques conjectures prudentes à ce sujet. La date de composition est elle aussi inconnue, mais, du fait de la cohérence doctrinale du texte d'une part, et de la mention de l'évêque anti-origénien Épiphane de Salamine d'autre part, l'éditeur voit là une œuvre d'une certaine maturité intellectuelle mais antérieure à 394, tournant dans la querelle origénienne, et propose donc une composition peu de temps avant 394. Le traité est attribué, dans les manuscrits, tantôt à Évagre, dans une petite

branche de manuscrits grecs et dans les versions orientales (syriaque, arménienne, arabe, géorgienne et éthiopienne), tantôt à Nil pour l'autre branche, comme bien souvent dans le cas d'Évagre. On notera aussi qu'un manuscrit, unique représentant grec complet de sa branche, l'attribue à un certain Pierre l'Ermitte, inconnu par ailleurs.

Après cette présentation générale, Fogielman s'attarde longuement (17–29) sur une particularité frappante de ce traité : son style. Il remarque que l'auteur utilise un double fonds lexical, d'une part recherché au point d'être parfois lyrique et poétique, voire précieux et maniéré, et d'autre part un vocabulaire technique précis pour la description de la vie ascétique. Le vocabulaire littéraire est teinté de réminiscences platoniciennes, mais l'auteur s'est surtout inspiré des références bibliques, soit qu'il les cite, ou qu'il y fasse allusion, et de littérature patristique, notamment la *Vie d'Antoine* par Athanase, dont on trouve des traces dans l'usage du vocabulaire ascétique. Fogielman relève ensuite, pour ce qui concerne le style hautement littéraire d'Évagre, les néologismes, les doublets morphologiques synonymes, même les barbarismes que la tradition manuscrite a transmis ; il remarque ensuite les nombreux effets de paronomase dont use l'auteur pour relever son texte et le rendre plus saisissant. Néanmoins, nous sommes assez peu convaincu par la n. 3, p. 307, où l'éditeur propose de voir une « paronomase entre *δκνηρίας ἐμπρησμός*, “bûcher contre la paresse” et *λογισμῶν ἀποβρασμός*, “évaporation des pensées” » : il nous semble qu'il s'agit là au mieux d'une rime. Fogielman montre enfin comment le style, qui évolue depuis les citations profanes vers les citations bibliques, accompagne le lecteur dans sa démarche ascétique.

Vient ensuite l'analyse de la structure du texte, où Fogielman, contrairement aux éditeurs précédents qui découpèrent arbitrairement le traité, propose de voir un plan tripartite et des découpages internes assez clairs (30–31) : 1) vices opposés aux vertus (chapitres 1–20) ; 2) conseils de pratique cénobitique (chapitres 21–26) ; 3) conseils de pratique anachorétique (chapitres 27–32). Malheureusement, un problème typographique demeure dans la présentation du plan, et l'intitulé de la troisième partie est assimilé à une sous-partie, ce qui a pour conséquence de décaler la numérotation des chapitres et d'ajouter, dans ce plan, un chapitre 33. Fogielman, après la description du plan du traité, se livre à une comparaison avec celui du *Pratique*, où il observe que, sous l'apparente différence de style, « la présentation générale reste la même : à un ensemble structuré autour de la liste des

vices, succède un second ensemble plus libre, faits de conseils et de considérations pratiques » (34). *À Enloge* se distingue par sa fluidité rhétorique, ce qui explique aussi pourquoi le chapitre 1, consacré à l'exil volontaire, a pu connaître, comme extrait isolé, une tradition indépendante, notamment en syriaque. Le traité montre l'aspect positif de la *πρακτική*, nécessaire pour accéder à la *γνωστική*. La place accordée à la *πρακτική* en introduction, par rapport à la *γνωστική* témoigne bien de la place qu'elle occupe dans le traité. Cette pratique commence par la lutte contre les démons. Fogielman consacre une longue analyse à la notion de *λογισμός* dans ce traité, en soulignant que le mot *γ* est utilisé pas moins de 84 fois (la précision est donnée p. 39 et, par inadvertance, à nouveau p. 42). L'éditeur voit ainsi le traité comme une exhortation au combat contre les démons mais qui ne propose pas directement de solution. Il montre aussi comment Évagre, contrairement à ce que l'on constate avec les collections d'apophtegmes, met en cohérence la sagesse érémitique par un cadre philosophique (53–62). S'ensuit une présentation autour de thèmes centraux qui suivent un rappel de l'importance de la philosophie stoïcienne dans la pensée évagrienne. Toujours en s'attachant à l'étude lexicale, Fogielman montre ainsi que, dans ce texte, Évagre abandonne l'emploi de *ἕξις* (« habitus ») qu'il héritait d'Aristote via Origène, pour la distinction *τρόπος* (« disposition », à connotation positive) / *συνήθεια* (« habitude », à connotation négative), et rejoint en cela le philosophe stoïcien Chrysippe. À l'aide d'autres exemples, l'éditeur souligne la place accordée à la philosophie stoïcienne dans le traité, et comment elle a valu à l'auteur une condamnation par Jérôme (60–62). Après une analyse du rôle des efforts ascétiques, l'éditeur s'arrête sur la notion d'ascèse comme médecine du corps et de l'âme (64–68). Il rappelle la formation médicale d'Évagre et sa conception de la privation et de l'ascèse comme « un effort qui annule mécaniquement l'action des vices » (65), appliquant alors la doctrine médicale dites des contraires définie par Hippocrate. L'analyse de la *πρακτική* s'achève sur une présentation des trois pratiques centrales de l'ascèse (68–77) : 1) la psalmodie, entièrement dédiée à la lutte contre les pensées, ainsi que Évagre le montre ailleurs dans son *Antirrhétique* ; ce point est très important car il fut l'objet de polémique et de désaccords profonds par la postérité ; 2) l'hospitalité, décrite comme moyen de lutter contre les démons ; 3) l'obéissance, nécessaire pour le discernement dans la lutte contre certaines formes subtiles des pensées, où il convient de déterminer si les aspects positifs l'emportent ou non sur les aspects négatifs. Enfin, dans une partie conclusive consacrée à la *γνωστική*

(77–83), l'éditeur montre comment le chapitre 29 du traité, sur la prière « pure », est primordial puisque l'ascèse tend tout entière vers la capacité à la prière pure.

Fogielman livre ensuite une analyse de la tradition manuscrite en trois parties : 1) présentation des manuscrits grecs, classés par familles (83–121) ; 2) versions orientales anciennes (121–135) ; 3) histoire du texte et de ses éditions, où l'organisation des branches est explicitée en détail (135–149) avec le *stemma codicum* en p. 137.

La tradition manuscrite grecque du traité consiste en 26 textes complets et 25 extraits. La division est nette entre la tradition α , qui rassemble presque tous les manuscrits grecs, et la tradition ω , comprenant C (Paris, BNF, gr. 1188), unique représentant grec complet du groupe, auquel il convient d'ajouter les versions orientales ; il faut encore ajouter une petite tradition hybride. La tradition α se sépare en deux branches ξ et ν : la branche ξ , outre qu'elle attribue nommément le traité à Évagre, présente un texte mutilé au début et tous ses représentants commencent au milieu du chapitre 10. La branche ν rassemble les témoins qui transmettent le texte parmi un corpus attribué à Nil d'Ancyre, d'où l'appellation de « corpus nilien ». Celui-ci se divise en quatre groupes, notés de CN1 à CN4, auquel s'ajoute un groupe de « précurseurs de CN1 ». La tradition ω s'est séparée très tôt puisqu'elle s'est perpétuée dans les trois versions syriaques, attestées dès le 6^e siècle. La présentation des manuscrits est très soignée et très détaillée : l'éditeur en profite, le cas échéant, pour corriger les erreurs des catalogues (p. 112, par exemple, où une erreur de foliotation est corrigée). La tradition indirecte est prise en compte, notamment chez les auteurs comme Isaïe de Scété (5^e siècle), Paul Évergétinos, compilateur du 11^e siècle, et « Théodore d'Édesse », auteur fictif du 11^e siècle inventé au monastère de l'Ivion. Au sujet de l'*Ascticon* d'Isaïe, deux remarques : Fogielman indique que « les éditeurs modernes ont constaté que ces textes sont pour une bonne part simplement formés de compilations de passages évagriens » (116), mais il ne précise ni les éditeurs ni les passages incriminés, alors qu'une note à ce sujet aurait été fort à propos dans le cas d'un auteur aussi mal connu et mal édité en grec. Par ailleurs, si des auteurs comme Antoine Guillaumont, spécialiste d'Évagre et éditeur de l'*Ascticon* copte d'Isaïe, a bien vu la dette du dernier envers le premier, il ne va pas jusqu'à parler de « compilation » ; René Draguet, dans son édition du texte syriaque, n'abonde pas non plus dans ce sens. L'autre remarque est une correction à faire : l'éditeur renvoie

au *logos* 16 de l'*Asceticon* d'Isaïe, prétendument inspiré du chapitre 1 du traité *À Euloge* sur la *ξενιτεία* (116), mais il s'agit du *logos* 17.

Les versions orientales sont abordées dans leur diversité mais aussi dans leurs relations respectives et l'éditeur parvient à retracer la dépendance des versions les unes par rapport aux autres. Ainsi, il montre comment la tradition ω a donné naissance aux trois versions syriaques, une observation qu'il reconnaît devoir à Joseph Myyldermans. Une version arabe en garshouni, aujourd'hui perdue, semble provenir, d'après la description du catalogue, de la version syriaque S1 ; l'autre version arabe dépend, semble-t-il, directement du grec mais est proche des versions syriaques S1 et S3 ; de cette version arabe dépend la version éthiopienne. La version arménienne découle d'un texte proche du grec de C et de la version syriaque S2. Enfin, le géorgien, sans dépendre directement de la version arabe connue, s'en rapproche sur de nombreux points.

La présentation des manuscrits des différentes versions orientales anciennes n'est pas qu'une coquetterie de l'éditeur : il montre avec beaucoup de précision l'apport de ces versions à la connaissance du texte (138–143). La section se clot sur un rapide historique des trois éditions antérieures du texte (Suarès en 1673, Migne en 1865 et Sinkewicz en 2003), de leurs lacunes et de leurs apports.

Les Vices opposés aux vertus

À la présentation du traité *À Euloge* succède celle du traité sur *Les Vices opposés aux vertus*, titre donné par une partie de la tradition, alors qu'une autre partie l'intitule *Second traité à Euloge*, insistant par là sur la complémentarité des deux textes. D'un style radicalement différent du traité précédent, les *Vices* appartiennent au genre des Définitions (*ὁροι*), c'est-à-dire que pour chaque vice, puis pour chaque vertu opposée, l'auteur énumère une quinzaine de définitions très brèves, souvent deux mots, de nature métaphorique. L'éditeur replace ici dans une perspective historique le genre gnomique dans lequel s'insère notre traité, et son origine philosophique, notamment chez les stoïciens. Ce genre a ensuite passé dans la littérature chrétienne et Fogielman nous livre d'abondants exemples de littérature patristique ou apophtegmatique à l'appui de sa démonstration d'une large utilisation de ce procédé rhétorique à l'époque chrétienne. Quant à Évagre, s'il demeure canonique dans le traitement du genre, il écrit l'ensemble de

son traité au moyen de cette technique, use d'un vocabulaire sophistiqué, n'hésitant pas à créer des *hapax* ou à utiliser des métaphores parfois obscures et tend à livrer ses définitions par paires, associant une définition simple ou connue à une définition plus sophistiquée.

Après cette présentation littéraire, l'éditeur s'attarde sur l'historique de la liste des vices. Selon lui, il faut probablement chercher l'origine de cette liste dans le *Corpus Aristotelicum*, plus précisément dans le traité *De uirtutibus et uitiis* qui paraît être l'œuvre d'un aristotélicien très empreint de stoïcisme qui classe les huit vices selon la tripartition platonicienne de l'âme : intellectuelle, irascible, concupiscible. Ailleurs dans ses traités, Évagre reprend des listes à huit vices, mais ici, un total de neuf lui permet une division claire en trois triades. Par ailleurs, les sources de l'auteur ne sont pas que philosophiques, mais s'inspire bien évidemment aussi des textes bibliques et, pour une part non négligeable, des « livres deutérocanoniques, teintés à des degrés divers d'hellénisme » (168). Ainsi en particulier, Évagre paraît nettement influencé par le *Testament des douze patriarches*, que Fogielman n'hésite pas à qualifier comme « l'antécédent direct de la doctrine évagrienne des vices » (166) ; c'est dans ce texte, en effet, que l'on trouve un chapitre consacré aux sept esprits d'erreur d'où découle directement la liste évagrienne. Mais c'est évidemment aussi chez Origène que l'auteur puise son inspiration, et Fogielman nous cite ici les nombreuses listes de vices que l'on rencontre dans l'œuvre origénienne (176–178). En fin de compte, l'apport d'Évagre tient dans son « effort de systématisation » (180) de la liste des vices et des vertus opposées.

Une des particularités de la liste de ce traité est l'inclusion, en huitième position, du vice de l'envie, que l'on ne rencontre pas dans le *Pratique*, et qui nous donne la liste suivante : gourmandise, luxure, avarice, tristesse, colère, acédie, vaine gloire, envie et orgueil. Par ce truchement, Évagre obtient, on l'a dit, trois triades de vices, auxquelles il oppose autant de triades de vertus, toutes analysées en détail par Fogielman (183–205). À noter une petite incohérence dans le paragraphe concernant la persévérance (196) : l'éditeur donne des exemples évoquant la Passion du Christ, mais, dans la liste, a laissé *σκαροῦ* au génitif alors qu'il a donné les autres mots au nominatif ; toujours à cet endroit, une double coquille indique « “clous” (*κατηλωμένος*) », mais il faut lire « “cloué” (*καθηλωμένος*) ». Dans un chapitre conclusif de cette présentation (205–212), l'éditeur s'intéresse à la postérité de cette doctrine de la liste des vices et brosse ainsi une frise

chronologique qui mène naturellement de la liste des neufs vices selon Évagre à celle des sept péchés capitaux du Moyen-âge occidental.

Sans grande surprise, la tradition manuscrite du traité des *Vices* « suit globalement celle d'*Enloge* » (213), avec les deux traditions α et ω , la première se subdivisant, comme précédemment, entre ν et ξ . La différence substantielle réside dans ce que la tradition ω est mieux fournie en témoins grecs, et où il est possible d'identifier une branche λ . L'une des caractéristiques principales de cette tradition manuscrite tient à ce que le traité est transmis avec trois variantes de la finale (A1, A2 et B) : selon Fogielman, la variante B, qui est celle de la branche λ , doit être considérée comme la meilleure version, puisqu'elle transmet la liste des neuf vices comme annoncé en prologue. À l'inverse, la variante A1 (appelée « A » en introduction mais « A1 » dans l'édition), bien que majoritaire dans la tradition, ne comporte que huit vices et n'a pas même de vertu opposée au $\varphi\theta\acute{o}\nu\omicron\varsigma$ (et non de « vice » comme noté par erreur p. 214) ; la variante A2 est une réfection qui vise à retrouver le total de neuf vices et neuf vertus annoncés en prologue.

La tradition indirecte n'est pas très développée mais elle est importante. Fogielman insiste en particulier sur la place du manuscrit de Jérusalem, Bibliothèque du patriarcat, Saint-Sépulchre 113, qui contient des extraits du traité et qui non seulement fournit la même finale B que la branche λ , sans y appartenir, mais encore fournit la seule version non corrompue d'un $\acute{o}\rho\omicron\varsigma$ du chapitre 9. L'intérêt du manuscrit est tel que l'éditeur donne le texte du passage en appendice II (447–449).

La tradition ω englobe les traditions orientales mais celles-ci divergent entre elles. Le syriaque n'appartient pas à la branche λ et tantôt ajoute, tantôt omet des définitions. En revanche, l'arabe, et à sa suite le géorgien, donne une version équivalente à la branche λ , à cela près qu'il a supprimé le vice de l'envie pour retrouver une liste à huit vices. Le *stemma codicum* (245) résume l'exposé de l'éditeur.

En raison des variantes de finales, l'éditeur a choisi d'éditer le texte de la finale B, qu'il juge authentique, et ajoute à la suite les finales A1 et A2. Par ailleurs, les versions orientales viennent confirmer, en partie pour le syriaque et entièrement pour l'arabe et le géorgien, les interpolations de définitions supplémentaires rencontrées dans la tradition ω : celles-ci sont donc indiquées entre demi-crochets droits lorsqu'elles appartiennent à la branche λ et en plus petits caractères s'ils ne sont pas confirmés par le sy-

riaque. Un tel choix, s'il paraît complexe au premier abord, facilite en réalité grandement la lecture par un appareil simplifié et un texte aussi complet que possible, et reflétant la variété de la tradition.

Édition des textes

Après les riches introductions à chacun des deux textes, suivent les éditions elles-mêmes, *À Euloge* (266–409) et *Vices* (410–437), texte grec et version française en regard, appareil critique, appareil scripturaire et notes de commentaire. L'édition du traité *À Euloge* reprend la division en chapitres exposée en introduction (30–31), mais, si les titres donnés aux chapitres de la première partie correspondent globalement à ceux indiqués dans l'édition (à l'exception notable du chap. 4, intitulé en introduction « remèdes contre la colère » et dans l'édition « la bonne attitude face aux insultes »), de même que ceux de la troisième partie, on ne voit pas pourquoi ceux de la deuxième partie sont systématiquement altérés ou modifiés, et l'on aurait préféré une concordance plus exacte. Mais c'est là la seule remarque importante que nous puissions faire et l'on doit souligner l'effort fourni dans la traduction de textes au vocabulaire aussi riche et sophistiqué pour la rendre fluide et agréable.

Par ailleurs, les notes fournissent de très intéressantes pistes de réflexion et, outre les nombreux renvois à la littérature patristique, donnent au lecteur une bibliographie utile. En particulier, on apprécie grandement le travail de recherche effectué sur le vocabulaire rare de l'auteur et les occurrences trouvées soit dans d'autres œuvres d'Évagre, soit chez d'autres Pères de l'Église.

Le volume se termine par deux appendices : l'Appendice I (441–445) fournit le chapitre 1 du traité *À Euloge* tel qu'on le trouve dans le manuscrit E ; l'Appendice II (447–449), ainsi qu'il a déjà été dit, donne le texte des extraits des *Vices* conservés dans le manuscrit *S. Sepulchri 113*. Suivent l'index scripturaire (451–454), l'index des manuscrits grecs (455–461) et l'important index des mots grecs (463–528).

Conclusion

Les *Sources Chrétiennes* s'enrichissent ici d'un très beau volume dont on imagine bien le travail qu'il a nécessité. Les quelques remarques faites ici ou là

ne diminuent en rien la qualité de l'ouvrage, mais au contraire témoignent de l'intérêt que sa lecture a suscité. L'éditeur a su aborder ces deux textes comme formant un ensemble cohérent ; les textes sont replacés au sein d'une vaste tradition qui s'étend au-delà du grec, ce que Fogielman n'a pas craint d'affronter, et cette mise en perspective est fructueuse ; les analyses stylistiques et lexicales sont solides et la pensée évagrienne est clairement présentée, en particulier dans ses influences philosophiques. Cet ouvrage ne manquera donc pas, nous en sommes certain, de toucher un public large et varié qui éprouvera beaucoup d'intérêt à sa lecture et en tirera de précieuses connaissances.

Laurent Capron, Centre Jean Pépin (CNRS-ENS), Villejuif
laurent.capron@vjf.cnrs.fr

www.plekos.de

Empfohlene Zitierweise

Laurent Capron: Rezension zu: Évagre le Pontique: À Euloge. Les Vices opposés aux vertus. Introduction, texte critique, traduction et notes, Charles-Antoine Fogielman. Paris: Les Éditions du Cerf 2017 (Sources chrétiennes 591). In: Plekos 21, 2019, 29–37 (URL: <http://www.plekos.uni-muenchen.de/2019/r-evagre2.pdf>).
